

Le 9 janvier 2026

Monsieur Sébastien Lecornu
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
Paris 75007

URGENT ET IMPORTANT

Objet : modulation de la production du parc nucléaire

Monsieur le Premier Ministre,

Alors que la situation politique nationale et la situation géopolitique sont préoccupantes, je souhaite vivement attirer votre attention sur un risque majeur auquel est exposé notre souveraineté énergétique à moyen et long terme : les conséquences de la nouvelle modulation de puissance des réacteurs nucléaires français.

Votre gouvernement est soumis à de fortes pressions pour publier la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE3). S'il est exact que nos industriels ont besoin de visibilité sur la trajectoire que la France retiendra pour son approvisionnement en électricité, les conditions permettant de s'engager sur une programmation énergétique pluriannuelle ne sont manifestement pas encore toutes réunies. La France est face à des surcapacités de productions électriques intermittentes, non pilotables, alors qu'elle est simultanément confrontée à une stagnation de la consommation d'électricité, et à un stock considérable de demandes de raccordement d'installations éoliennes et le solaires (10 à 30 GWe selon la maturité des projets). Il est absolument nécessaire de clarifier la situation avant de s'engager dans le développement de dizaines de GWe supplémentaires d'énergies intermittentes d'ici 2030, alors même que la faiblesse de la consommation s'annonce durable.

Les décisions en matière énergétique prises depuis bientôt une vingtaine d'années l'ont été trop souvent sans tenir compte des réalités scientifiques et techniques avec pour conséquence un envol du prix complet de l'électricité pour le consommateur. Il serait incompréhensible de ne pas tirer les leçons de ces manquements et de céder en publiant la PPE3 sans disposer de toutes les données permettant de limiter le risque de commettre de nouvelles erreurs.

La spécificité de notre système électrique, unique en Europe et dans le monde, n'a jamais jusqu'à un passé récent été défendue à Bruxelles, bien que la place du nucléaire et de l'hydraulique dans notre mix fasse de la France, avec la Suède, l'État-Membre de loin le plus vertueux pour les émissions de carbone issues de la production d'électricité et ceci depuis 40 ans. Veiller à ménager l'atout précieux que constitue notre parc nucléaire est donc essentiel.

Si la dégradation de la stabilité du réseau (risque de black-out) et l'envolée des épisodes de prix de gros négatifs, résultant de l'augmentation de la part des ENRi dans le mix européen, sont déjà une réalité, un nouveau sujet de préoccupation apparaît justifiant l'alerte que je vous adresse aujourd'hui sur les conséquences d'une nouvelle modulation de la puissance des réacteurs nucléaires français exigée par des flux brusques et de plus en plus massifs d'électricité issue des sources intermittentes de production d'électricité.

Une modulation rapide et importante de la puissance des réacteurs est en effet imposée par la variabilité des productions éoliennes et photovoltaïques en forte augmentation. Cette variabilité s'établit déjà à des centaines de GWe aujourd'hui en Europe, soit plusieurs fois la puissance totale de notre parc nucléaire !. Les conséquences de cette modulation sont évidemment économiques mais surtout elles sont susceptibles de créer des désordres pouvant affecter la disponibilité et la durée de vie des unités nucléaires. Le gigantesque projet européen de « paquet réseaux » ne pourra qu'augmenter encore l'envahissement de notre système électrique par d'énormes flux intermittents forçant notre outil nucléaire à moduler encore davantage, comme le confirme RTE (cf notre courrier du 8 décembre 2025).

Or, la presse fait état du rapport qu'EDF a élaboré sur les conséquences de cette modulation, rapport dont la publication n'a pas encore été autorisée. Cette information, d'importance majeure, ne peut être tenue confidentielle. En démocratie, et particulièrement quand il s'agit de questions essentielles, la transparence est une exigence.

L'enjeu est stratégique pour notre parc nucléaire, autant pour des raisons économiques, technologiques, de sécurité d'approvisionnement que de souveraineté. Les conséquences de cette modulation imprévisible et de grande ampleur ne doivent pas être sous-estimées. En effet, même après la volte-face salutaire du discours de Belfort, même si l'ASN autorise le prolongement d'exploitation des réacteurs, ceux-ci atteindront nécessairement le moment de leur fin de vie (effet falaise). Nous devons penser sur le long et le très long terme, permettre au parc nucléaire actuel un fonctionnement aussi prolongé que possible et préparer son remplacement afin de se prémunir contre une rupture de nos capacités de production pilote et de préparer notre avenir énergétique. Dans ce contexte, il serait clairement déraisonnable de décider, ainsi que l'a exprimé le Ministre de l'Économie et de la souveraineté énergétique, de réduire nos objectifs nucléaires et en même temps d'accroître notre capacité de production éolienne ou photovoltaïque alors que l'Europe entend ouvrir notre réseau aux surproductions d'Etats voisins, moins responsables que nous quant à la gestion du mix qu'ils se sont choisis.

Je reste à votre disposition pour tout échange sur ce sujet et, dans l'attente d'une action décisive de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Bernard Accoyer



Président PNC-France